



# TROPHEE ZIG ZAG LES GRANDES REGATES DE PORT NAVALO SAMEDI 29 JUILLET 2023 YCCA

## REGLES

Règle du RIPAM

Bateaux admis : bateaux traditionnels de travail

## AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés :

Le SAMEDI 29 JUILLET 2023

Sur le site de la criée à Port Navalo

## PROGRAMME DES COURSES

### Confirmation d'inscription :

Date	De	À	LIEU
29/07/2023	09H00	10h00	CRIEE

Jours de course et heure de mise à disposition devant la grande plage de Port Navalo :  
Le samedi 29 juillet pour les bateaux de travail traditionnels à partir de 11h00

Briefing samedi 10h00 à la CRIEE DE PORT NAVALO ou par VHF

Nombre de courses :

Une ou plusieurs courses dans la journée

L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 11h00 le samedi

## PARCOURS

Les parcours sont décrits en annexe 1.

Le cap compas approximatif de la première marque est, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement. MARQUES

Les marques de parcours sont des bouées cylindriques jaunes et conique blanche (arrivée), ou des marques officielles (cardinales, danger isolé...). Les zones d'évolution ne doivent pas empiéter sur les chenaux d'accès portuaires.

## DEPART

Les départs des courses seront donnés comme suit :

Temps	Signaux	Signification
5'	FLAMMME NOIRE, avec un signal sonore	Avertissement
4'	Soit le pavillon P, soit le I, soit le Z, soit le U ou le Noir, envoyé avec un signal sonore	Préparatoire
1'	Amenée de P, I ou de Z le U ou le Noir, avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
0	Pavillon de classe affalé, un signal sonore	Départ



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

**Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être pris en considération.**

Pour les parcours, les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et le côté parcours de la marque de départ. (Bouée cylindrique JAUNE).

Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ ne sera pas classé

### **REDUCTION**

Une réduction de parcours pourra être mise en place à toute marque de parcours à contourner, l'arrivée se faisant alors à celle-ci ; elle sera signalée par l'envoi du pavillon « **S** ».

### **ARRIVEE**

Les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât portant le pavillon bleu d'un bateau du Comité de Course et Le côté parcours d'une **bouée conique blanche**

### **PROTESTATIONS et DEMANDES de REPARATION**

Délai : Le concurrent qui a réparé ou qui proteste doit remettre sa déclaration au bateau comité dans l'heure où il finit la course, après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a et notamment s'être signalé au Bateau Comité à l'arrivée et s'être assuré que le Comité lui en a accusé réception et en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.

### **CLASSEMENT**

Nombre de courses à valider : 1 course.

La règle A2 des RCV et le système de points « à Minima » (règle A4) s'appliqueront.

### **REGLES de SECURITE**

**Contrôle de sortie et de retour des concurrents : Emargement par VHF**

**Abandon** : Tout concurrent qui abandonne **doit le signaler**, si possible à un bateau du comité de course ou par VHF au comité de course et **obligatoirement** par écrit, dès son retour à terre, faute de quoi, le jury pourra prononcer son exclusion de l'épreuve.

**Le canal de vacation radio sera le canal 72**

La VHF en bon état de fonctionnement est obligatoire à bord.

**Matériel de sécurité** : Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur.

Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire

### **COMMUNICATIONS RADIO et TELEPHONE**

**Le canal de vacation sera le canal VHF 72**

N° de téléphone :

**Comité de course**

Marc EYMOND : 06 62 36 70 09

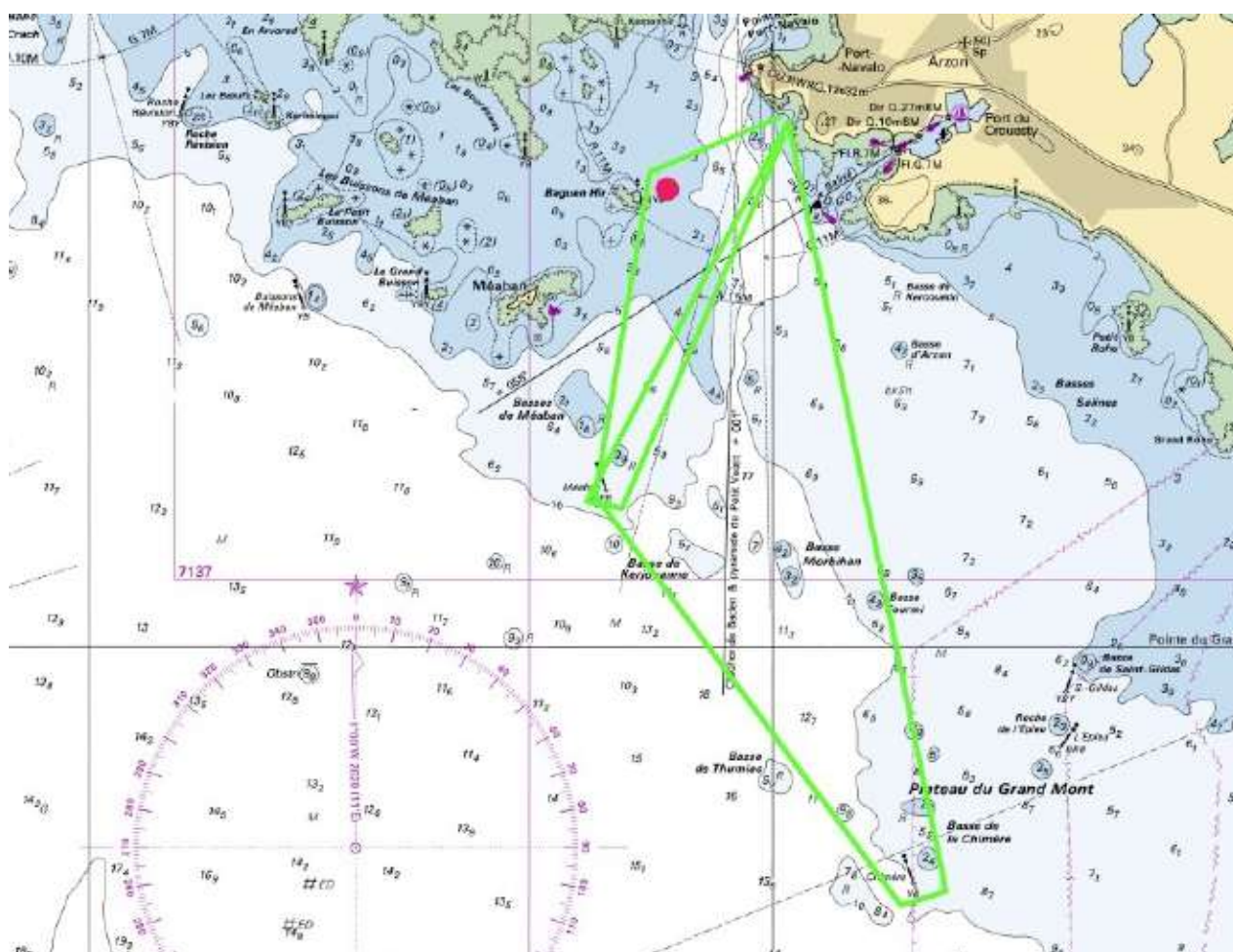
Des modifications peuvent être faites sur l'eau par annonce VHF.

**YCCA  
Port du Crouesty  
56640 ARZON  
Tél : 02 97 53 78 07**

**[www.ycca.fr](http://www.ycca.fr)**

**[info@ycca.fr](mailto:info@ycca.fr)**

## ANNEXE PARCOURS



### PARCOURS N°1 flamme N°1

Départ entre le bateau arborant la flamme orange et la bouée jaune  
Bouée N° 1 devant BAGEN HIR à laisser à bâbord  
SUD MEABAN à laisser à bâbord  
Cardinale CHIMERE à laisser à bâbord  
Bouée de départ à laisser à bâbord  
SUD MEABAN à laisser à bâbord  
Arrivée zone de départ entre le bateau comité et une **bouée conique blanche**

### PARCOURS N°2 Flamme N°2

Départ entre le bateau arborant la flamme orange et la bouée jaune  
Cardinale CHIMERE à laisser à tribord  
SUD MEABAN à laisser à tribord  
Bouée N° 1 devant BAGEN HIR à laisser à tribord  
Bouée de départ à laisser à tribord  
SUD MEABAN à laisser à tribord  
Arrivée zone de départ entre le bateau comité et une **bouée conique blanche**

Un autre parcours pourra être proposé sur l'eau par VHF en fonction des conditions météo (article 3 des IC)